



*Dossier de presse*

**Journée internationale de lutte contre les  
violences faites aux femmes**

***Mardi 25 novembre 2014***

**Contact :** Alison Hadjez  
[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)  
01.42.76.49.61

## SOMMAIRE

**Edito d'Hélène Bidard**, adjointe à la Maire chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'homme **p.3**

**Une action volontariste pour faire faire reculer les violences à l'encontre des femmes pp. 4-8**

- ✓ Chiffres clefs **p.4**
- ✓ Les actions engagées par Paris pour lutter contre les violences faites aux femmes **pp.5-6**
- ✓ 4 semaines d'actions dans tous les arrondissements **pp.7-8**

**Bientôt un observatoire Parisien des Violences envers les Femmes (OPVF) p.9**

- ✓ Les objectifs **p.9**
- ✓ Le processus de création **p.9**

## **Edito d'Hélène Bidard,**

***adjointe à la Maire chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'homme***

Ensemble contre les violences faites aux femmes Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est l'occasion, une fois de plus, d'affirmer haut et fort que ces violences sont inacceptables. Ces violences sont, à chaque fois, une atteinte à l'intégrité des femmes. Je fais miens ces mots inscrits dans l'introduction de la loi espagnole de 2004 : "la violence de genre n'est pas un problème qui affecte la sphère privée. Au contraire, elle représente le symbole le plus brutal de l'inégalité existante dans notre société. Il s'agit d'une violence qui est exercée sur les femmes en raison de leur simple condition de femmes".

Sous l'impulsion d'Anne Hidalgo, la Ville de Paris souhaite prendre ses responsabilités en assurant un accompagnement et une protection des femmes victimes, de même que les enfants exposés à ces violences, par la création d'un nouvel Observatoire Parisien des Violences envers les Femmes.

Et comme chaque année, la ville de Paris organise des initiatives, durant 4 semaines, portées par les arrondissements de Paris et par les associations spécialisées qui contribuent à informer un large public et à mobiliser toujours plus de citoyennes et de citoyens dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

## Une action volontariste pour faire faire reculer les violences à l'encontre des femmes

### ➤ Chiffres clefs

#### *En France :*

- En 2013, 129 femmes sont mortes sous les coups de leurs compagnons ou ex compagnons.
- 83 000 femmes sont victimes de viol chaque année en France
- Le coût global annuel de ces violences représente 2,5 milliards d'euros (soins dispensés aux victimes, traitement des plaintes, prise en charge des traumatismes...)

\* Pour aller plus loin : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/Les-chiffres-de-reference-sur-les.html>

#### *A Paris :*

- 10 femmes ont été assassinées par leur conjoint en 4 ans (2010-2013)
- de 3,500 à 4,000 faits de violence de genre sont enregistrés chaque année par les services de Police
- Seulement 16% des femmes franchissent la porte du commissariat
- **En 2011 : 50,000 femmes ont été victimes de violences. Toutes n'ont pas porté plainte.**

## Une action volontariste pour faire reculer les violences à l'encontre des femmes

➤ Depuis 2001, Paris a développé une politique volontariste pour lutter contre les violences faites aux femmes. Elles se fondent sur 5 axes :

1. La prévention et l'information
2. La formation des acteurs / actrice
3. L'accompagnement juridique, social et psychologique
4. Un maillage territorial
5. Hébergement urgence et stabilisation

### 1. Prévention et information

#### Des campagnes d'information tout au long de l'année

Information du public par la diffusion des dépliants d'information « AGIR face aux violences », sur l'ordonnance de protection, les mariages forcés etc. Des campagnes d'affichage dans toute la Ville, pour la prévention et la lutte contre les « violences de genre », à l'occasion du 25 novembre et des événements portés par les mairies et par les associations : **voir la brochure présentée en annexe.**

### 2. La formation des acteurs concernés

Les formations **renforcent la cohérence de la réponse parisienne face aux violences de genre. Entre 2008 et 2014, près de 2,900 agents se sont formés à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences**

#### *Les thèmes de la formation :*

- ⇒ Primo-accueil face aux violences de genre
- ⇒ Accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- ⇒ Prise en compte des mariages forcés
- ⇒ Sensibilisation sur les mutilations sexuelles féminines (MSF)
- ⇒ Les enfants exposés à des violences conjugales

### 3. Accueil et accompagnement social

#### ✓ Le soutien aux associations

La Ville contribue au financement et à la mise en réseau de **30 associations** qui accueillent et accompagnent les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles et sexistes à Paris.

#### ✓ Les services de la Ville mobilisés

- **80 « référents violences conjugales »** dans les services sociaux (SSDP) et les centres d'action sociale de Paris (CASVP).

# Journée Internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes

---

- **4 intervenants sociaux** (Direction Prévention Protection) dans les commissariats des 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, en plus des psychologues, relayent les demandes d'accompagnement des victimes vers les services et les associations.

- ✓ **Paris coordonne le dispositif Femmes en très grand danger (FFGD)** : Un dispositif d'alerte (téléphone portable), sous l'autorité de la Justice, permet l'intervention rapide des services de police par un circuit dédié mis en place à Paris depuis le **13 juillet 2012**. En deux ans de fonctionnement, **26 téléphones portables d'alerte ont été attribués à des femmes**

## 4. Un maillage territorial

Paris contribue à améliorer la coordination de l'ensemble des intervenants dans les arrondissements par la mise en place des « **réseaux d'aide aux victimes** » (Direction Prévention Protection). Actuellement 12 arrondissements sont concernés, dans lesquels les problématiques de violences faites aux femmes sont largement abordées.

## 5. Hébergement d'urgence et stabilisation

Les femmes victimes de violences peuvent être amenées à quitter leur domicile, parfois dans l'urgence et souvent avec les enfants (quand il y en a). A Paris, environ 240 places sont dédiées à ces femmes (le PHARE, le Centre Suzanne Képès, le foyer Louise Labé et le FIT, une femme un toit).

Depuis 2012, pour augmenter les capacités d'accueil et faciliter les flux de sortie des centres d'hébergement : 50 places en résidences sociales ont été créées et 5 appartements pour des femmes employées de la Ville et qui subissent des violences au sein de leur couple.

## **Une action volontariste pour faire faire reculer les violences à l'encontre des femmes**

**4 semaines d'actions dans tous les arrondissements à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**

### **A noter notamment :**

❖ **Lundi 24 novembre, 9h-17h Séances à l'adresse des professionnel-les en Mairie du 18<sup>e</sup>**  
**11h30-13h : Débat** autour de cinq thèmes, à partir de cas concrets sur les violences, préparés par les membres du réseau d'aide aux victimes : Le signalement ; Les violences psychologiques ; Les violences administratives ; Les violences physiques et plus particulièrement le viol conjugal ; Les enfants, témoins et victimes des violences conjugales. Intervention du PAD 18.  
**14h30-16h30 : Conférence : Impact psychotraumatique des violences conjugales**, avec Carole Damiani, directrice de Paris aide aux victimes.

❖ **Mardi 25 novembre, 9h30-12h - Centre socioculturel M. Noguès (14<sup>e</sup>)**  
Petit déjeuner et rencontre autour du film de Xavier Legrand, **Avant que de tout perdre** (Court-métrage, 2013, 30mn. Avec Léa Drucker. César 2014 du meilleur court métrage).  
*Un jeune garçon fait mine de se rendre à l'école et se cache sous un pont. Une adolescente en larmes attend prostrée sur le banc d'un arrêt de bus. Une femme vient les chercher tour à tour et les conduit sur le parking d'un hypermarché...*  
En présence d'Isabelle Alexandre, animatrice du Point femmes du 14<sup>ème</sup>. La projection sera suivie d'un débat animé par l'association Elle's Imagine'nt.

❖ **Mardi 25 novembre, 15h30-18h30 – Salle des fêtes de la Mairie du 15<sup>ème</sup> (-15<sup>e</sup>)**  
Projection-débat : **Les insoumises**, documentaire réalisé par Eric Guéret et Frédérique Menant (2013, 1h45)  
*Cinq très beaux portraits de femmes qui luttent contre les violences qui leur sont faites. Derrière le paravent des coutumes et des habitudes, la "tradition" sert d'alibi pour maintenir une domination et écarter les femmes du pouvoir. Pour y résister, certaines ont décidé de se lever et de protester... en Inde, au Mali, en Turquie, en Thaïlande...*  
La projection sera suivie d'un échange avec le public

❖ **Jeudi 27 novembre, 19h-21h30 par le Réseau féministe « Ruptures » Maison des Associations (12<sup>e</sup>)**  
**Conférence : Viols, armes de guerre dans les conflits armés : comment les associations de femmes et de féministes luttent contre l'impunité des coupables ?**  
Associations intervenantes : Femmes Congolaises, NEGAR-Femmes Afghanes, Collectif de Solidarité avec les Femmes Tutsi, Commission Femmes d'Amnesty International, Association Femmes Solidaires, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté.  
Lieu : Salle de conférences - entrée libre 181 avenue Daumesnil

# Journée Internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes

---

❖ **Lundi 1er décembre à 16 h vernissage de l'exposition Excision, ma façon de dire non ! par la Fédération Nationale GAMS à la Mairie du 20<sup>e</sup> Salon d'honneur - 6 avenue Gambetta (20<sup>e</sup>)**

**Vernissage de l'exposition :**

Trente-deux portraits photos de femmes et d'hommes d'Europe (Belgique, France, Royaume-Uni) et d'Afrique (Sénégal, Djibouti, Guinée qui résistent à l'excision).

## **Lancement de la création de l'Observatoire Parisien des Violences envers les Femmes (OPVF)**

### **Pourquoi ?**

Parce que les violences à l'encontre des femmes sont un phénomène inacceptable, la Ville de Paris souhaite consolider, dynamiser et améliorer les dispositifs en direction des femmes victimes de violences.

La lutte contre les violences faites aux femmes doit reposer sur une connaissance partagée de ce phénomène et sur une évaluation des réponses qui y sont apportées. Il faut rendre davantage visible l'ampleur des violences, leurs mécanismes et le parcours des victimes pour dégager des pistes d'action utiles à la construction d'une politique publique efficace. Rendre visible les violences faites aux femmes est également une étape nécessaire pour faire reculer la tolérance de la société à leur égard.

L'OPVF aura pour objectif de coordonner les actions de protection et d'accompagnement des victimes, de sensibiliser la population, de créer des plans de formations pour les professionnels et d'établir des diagnostics territorialisés.

### **Avec qui ?**

L'OPVF sera un espace de travail et de réflexion avec l'ensemble des associations, des institutions, des professionnels qui interviennent auprès des femmes victimes de violences et de leurs enfants : personnels des services de la Ville de Paris, fonctionnaires de police, magistrats, avocats, soignants, professionnels socio-sanitaires... Cette démarche collective reposera sur les partenariats avec le Parquet, la Préfecture de Police, la Préfecture de Paris, associations etc.

### **Comment ?**

- ⇒ Par la coordination des professionnels et des associations : fédérer l'ensemble des actrices et acteurs afin de favoriser la connaissance commune, développer une culture commune et développer le travail en réseau avec l'ensemble des arrondissements
- ⇒ Par la coordination de l'action
- ⇒ Par la coordination de l'expertise : colliger les données chiffrées de tous les acteurs et actrices pour rendre visible le phénomène des violences, évaluer les besoins des femmes victimes de violences et des professionnels